



Nos réf. : G-DG-EN-C-199-JMNG-MG-2011-12-16

Vos réf. : 2011-43193/DENV du 20 octobre 2011

Objet : Vale Nouvelle-Calédonie
Porter à connaissance pour l'exploitation des stations d'épuration n°5 & 6
Dossier de régularisation

A l'attention de

**Monsieur le Directeur
Direction de l'Environnement
de la Province Sud**
19, avenue du Maréchal Foch
B.P. 3718
98846 Nouméa Cedex

Nouméa, le 16 décembre 2011

Monsieur le Directeur,

Par courrier cité en référence, reçu le 20 octobre 2011, vous nous avez transmis un projet d'arrêté modifiant l'arrêté modifié n° 11479-2009/PS du 13 novembre 2009 autorisant la société Vale Nouvelle-Calédonie à exploiter deux installations de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées, dénommées "STEP 5" et "STEP 6" situées sur le site de l'usine commerciale.

Conformément à l'article 413-21 du Code de l'environnement de la Province Sud, nous vous informons que le projet d'arrêté modificatif susmentionné n'appelle aucun commentaire de notre part.

En vous souhaitant bonne réception de la présente je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Directeur Environnement et Relations
communautaires**

Vale Nouvelle-Calédonie SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 252 359 618 € - Siège social 38 rue du Colisée 75008 Paris - Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de KwaNéie, Prony - 98810 MONT-DORE - Adresse postale : Immeuble Malawi - 52, avenue Maréchal Foch - BP 218 - 98845 NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie - Tel : +687 23.50.00 - Fax : +687 23.50.75 - Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris - n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa APE 24.45Z - TVA Intra-communautaire : FR2731395470

Vale Nouvelle-Calédonie est une société de droit français, détenue conjointement par Vale Canada limited, Sumic Nickel Netherlands B.V. et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS